AÉÉLA

Accélérateur d'**É**conomies d'**É**nergie
pour le **L**ogement des **A**griculteurs

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU PROJET EST RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA DIFFUSION DE CE PROGRAMME.

Pour tous renseignements, vos interlocuteurs :

Chargée de projet
Programme Aéela Rhône-Alpes
04.75.75.68.51 I 06.19.76.87.44
aeela@msa-services.fr

www.aeela.fr

ÉLUS MSA

ACCÉLÉRATEUR D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT DES AGRICULTEURS

PILOTES ET PORTEURS

PORTEURS ASSOCIÉS

FINANCEUR

L'essentiel & plus encore

Un programme de sensibilisation



Le programme Aéela a été conçu pour **accompagner** pas à pas les **agriculteurs, propriétaires actifs ou retraités,** dans la rénovation énergétique de leur logement.

Ce dispositif ne permet pas de financer les travaux mais informe sur les améliorations possibles et offre un accompagnement dans leur réalisation.

Un programme en trois étapes



ÉTAPE 1

Le ménage peut bénéficier du programme Aéela en remplissant un questionnaire :

> Qu'il a reçu par mail en début de programme,
> En faisant la demande par téléphone ou par les réseaux sociaux,
> Auprès d'animatrices / animateurs MSA Services ou Compagnons Bâtisseurs lors d'évènements ou sur rdv.



ÉTAPE 2

Le ménage a indiqué dans ce questionnaire être intéressé par un diagnostic gratuit.

SoliHA effectue ce diagnostic, remet au ménage des préconisations de travaux et une information sur les financements mobilisables pour les effectuer.



ÉTAPE 3

La particularité du programme réside dans le fait que le ménage peut participer à ses travaux dans le cadre de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA).

Les Compagnons Bâtisseurs l'aident alors à définir son projet et la part des travaux entrant en ARA.

Pourquoi Aéela a besoin de vous, élus MSA ?

VOUS ÊTES DES ACTEURS AU PLAN LOCAL

Vous présentez les positions et les actions de la MSA auprès des partenaires.

VOUS ÊTES DES RELAIS ENTRE LA MSA ET SES ADHÉRENTS

Vous recevez les informations de façon privilégiée.

VOUS ÊTES IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS DE TERRAIN

Vous participez à la définition et/ou à la diffusion des actions qui permettent de répondre à des besoins décelés localement.

L'accompagnement après Aéela

SI LE MÉNAGE SOUHAITE RÉALISER LES TRAVAUX :

> SoliHA peut accompagner le ménage dans son projet et son financement s'il est opérateur sur le territoire, ou orienter le ménage vers un autre acteur le cas échéant.
> Les Compagnons Bâtisseurs accompagnent le ménage sur la partie des travaux retenus en ARA et sur le plan de financement.

Lorsque le plan de travaux et de financement est validé, les travaux peuvent commencer.

Aéela